

Paris, 26 juin 2020

La Banque Palatine lance Palatine Europe Opportunité 16, titre de créance présentant un risque de perte en capital

La Banque Palatine, banque des ETI, de leurs dirigeants et banque privée, filiale du Groupe BPCE, a procédé ce jour au lancement auprès de ses clients de Palatine Europe Opportunité 16 (**code ISIN FR0013515590**) (Eligibilité : Compte-titres hors PEA et assurance vie).

Palatine Europe Opportunité 16 (**code ISIN FR0013515590**) est un titre de créance dédié aux investisseurs souhaitant profiter de la hausse potentielle du marché actions européen dans la limite, le cas échéant, du mécanisme de remboursement anticipé automatique, tout en bénéficiant du remboursement de l'intégralité du capital à maturité tant que, à cette date, l'indice sous-jacent EURO STOXX 50 ® (dividendes non réinvestis) ne baisse pas en dessous de 60% de son niveau initial. Si l'indice venait à clôturer au-dessous de ce niveau à la maturité, alors les investisseurs seraient exposés à la perte de l'Indice et subiraient donc une **perte en capital pouvant être partielle ou totale**.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Type	Obligation de droit français
Emetteur	Banque Palatine
Devises	Euro
Code ISIN	FR0013515590
Cotation	Euronext Paris
Eligibilité	Compte-titres (hors PEA) et assurance-vie (selon contrats)
Date d'émission	15 septembre 2020
Valeur nominale indiquée	1.000 EUR
Période de souscription	Du 29 juin 2020 au 04 septembre 2020 au plus tard
Prix d'émission	100% de la Valeur nominale indiquée
Date d'échéance	22 septembre 2025
Sous-jacent	Indice EURO STOXX 50 ® dividendes non réinvestis (Code Bloomberg: SX5E Index)
Remboursement	Remboursement Anticipé Automatique aux dates anniversaires de l'année 1 à l'année 4 si le Sous-jacent est supérieur au Niveau de Remboursement Automatique. A la Date d'échéance, s'il n'y a pas eu de cas de Remboursement Anticipé Automatique : - le remboursement est de 130% si le sous-jacent finit au-dessus de 95% de son niveau initial. - le remboursement est de 100% si le Sous-jacent finit entre 60% et 95% de son niveau initial. - le remboursement se fait au niveau du Sous-jacent par rapport à son niveau initial si le sous-jacent finit en-dessous de 60% de son niveau initial.
Montant minimum de souscription	3.000 EUR, puis par tranche de 1.000 EUR
Marché secondaire	Banque Palatine organisera un marché secondaire quotidiennement avec une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché.
Commission de souscription	Aucune commission ne sera incluse dans le prix de souscription dont devra s'acquitter chaque souscripteur.
Commission de rachat	Néant
Montant de tous frais et taxes spécifiquement facturés au souscripteur ou à l'acheteur :	Banque Palatine percevra une rémunération, à l'émission, de 2,50% au maximum du montant émis, ainsi qu'une rémunération annuelle calculée sur la base de l'échéance des obligations, égale au maximum à 0,80% du montant d'obligations effectivement placées. Le client pourra obtenir le détail de ces frais par simple demande auprès de la Banque Palatine.
Agent de calcul	BNP Paribas Arbitrage S.N.C.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Droit Applicable	Droit français

Les modalités des Obligations sont précisées dans des Conditions Définitives issues du prospectus de base en date du 25 juin 2020 (visé par l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») sous le numéro 20-282) qui constitue un prospectus de base au sens de la Directive Prospectus telle que modifiée (le «Prospectus de Base»). Le Prospectus de Base, les Conditions Définitives et le Résumé Spécifique lié à l'Emission sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de l'Emetteur (www.palatine.fr). **L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus.**

A propos de la Banque Palatine

La Banque Palatine, banque des ETI et de leurs dirigeants et banque privée est aux côtés des entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel depuis plus de 240 ans. Elle déploie son expertise auprès des moyennes entreprises et des ETI (Entreprises de taille intermédiaire). Son réseau de 46 agences en France en synergie avec les métiers d'expertise (ingénierie patrimoniale, juridique et fiscale, conseil en investissement, approche globale du patrimoine du dirigeant, corporate finance, immobilier, international, desk clientèle...) accompagne aujourd'hui plus de 13 000 entreprises et plus de 61 000 clients particuliers.

<https://www.palatine.fr> & @BanquePalatine

Contact presse

Maria Krellenstein: 33 (0)1 55 27 96 14

maria.krellenstein@palatine.fr

Contact Relations Investisseurs

Sylvie Ferrier : 33 (0)1 55 27 97 13

sylvie.ferrier@palatine.fr